



COMPTE-RENDU DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE (F.S.) DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026 :

La séance de la FS a porté sur l'ordre du jour (ODJ) suivant :

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la séance du 25/06/2026, pour avis ;
2. Observatoire interne 2026, pour information ;
3. DUERP, pour information, et Plan annuel de prévention 2026, pour avis;
4. Installation de la BEP à Montpellier, pour information ;
5. Pilot CF, pour information ;
6. Budget, pour avis ;
7. Point sur les fiches de signalement, les accidents de travail et le registre Hygiène et Sécurité, pour information ;
8. Questions diverses.

Il est fait observer que c'est à la demande des OS que les points 4 et 5 ont été ajoutés à l'ordre du jour, pour information seulement et sans documents d'étude à l'appui.

Début de la séance à 9h30 :

La séance est ouverte par le Président de la FS, Directeur de la DCF Occitanie.

Sont présents :

- trois représentants de la Direction (1 AFIP, 1 AFIPA RH et 1 AFIPA CF) + l'inspectrice RH en charge du secrétariat + l'apprentie RH
- la médecin de prévention + l'infirmière
- l'agent de prévention (AP) de la DCF Occitanie
- l'assistant social + une personne l'accompagnant
- l'Animatrice de la Politique Ministérielle de Prévention (APMP)
- 4 représentants élus de SFP
- 3 représentants élus de CGT FP

DÉCLARATION LIMINAIRE (DL) :

Les représentants élus des deux OS lisent chacun leur DL .

Le Directeur répond à certains points des DL :

Charges de travail trop importantes :

Sur le sujet des charges de travail et son évaluation qui découlent de l'Observatoire Interne faisant l'objet de l'ODJ de cette séance, la président a examiné les tendances qui se dégagent et constate que les résultats ont évolué de manière positive par rapport à l'an dernier notamment au regard de la charge de travail. Pour autant, il ne faut pas se satisfaire de résultats meilleurs qu'en 2025.

Pour lui, il est de la responsabilité de tous d'améliorer les organisations de travail et il invite les OS à faire des propositions en ce sens.

Épisodes caniculaires de l'été 2026

Le Directeur est d'accord sur le fait que les canicules de cet été ont mis à mal les agents même si le site de la rue MERLY est climatisé comme la plupart des sites hébergeant les brigades de la DIRCOFI OCCITANIE.

Il faut être vigilant et bienveillant dans les rapports professionnels car les agents n'ont pas le même niveau de résilience et de résistance d'autant que les épisodes caniculaires risquent d'être de plus en plus fréquents.

POINTS 1 : Procès verbal de la séance du 25 juin 2026 pour avis

Observations et remarques :

* Les conclusions de l'audit sur la charge de travail "invisible" mené par Patrick ZYLA, qui occupe à 50 % la mission d'auditeur, n'ont toujours pas été présentées aux OS.

M. ZYLA étant actuellement en arrêt maladie, cette présentation sera faite dès son retour peut-être dans le cadre d'une réunion informelle si les représentants des deux OS sont d'accords.

* S'agissant de l'invitation d'un spécialiste de la sécurité informatique à une séance de la FS, nous avons demandé si elle était toujours d'actualité après la cyberattaque de cet été ayant frappé la DGFIP ! Pas de réponse précise apportée...

La CGT a proposé de sensibiliser les agents aux bonnes pratiques informatiques comme le changement du code BITLOCKER en envoyant un courriel rappelant qu'elles peuvent être trouvées sur ULYSSE DIRCOFI OCCITANIE !

[Accueil](#) > [Les agents](#) > [Budget Immobilier Logistique Informatique](#) > [Informatique](#)

Budget Immobilier Logistique Informatique

[Réservation de ressources](#)
[Téléphonie](#)
[Informatique](#)
[Pas à pas visio-conférences](#)
[Sécurité incendie](#)
[Règlement intérieur Toulouse Merly](#)

Informatique

1 août 2025

Travaux préalables au changement de PC portable

A l'occasion d'un changement de PC portable, certaines opérations doivent être menées au préalable par l'utilisateur afin de réduire la durée d'indisponibilité de l'ordinateur

[Lire la suite](#)

30 juillet 2025

Fiche de procédure pour vider les caches du navigateur

A l'occasion de mise en production d'évolutions applicatives, ou de modification dans l'intranet, le navigateur Firefox ne prend pas en compte systématiquement ces modifications.

Afin d'y remédier, il convient de vider les caches du navigateur.

La fiche jointe détaille la procédure à suivre.

[Fiche de procédure pour vider les caches du navigateur](#)

23 juin 2025

Chiffrement Bitlocker

Chiffrement et sauvegarde sur supports externes :

- [Tuto sauvegarde externe](#)
- [Guide Chiffrement des supports externes](#)
- [Changement de code "bitlocker"](#)

* Observation de Frédéric CADENE sur la "formation sur les gestes qui sauvent", à laquelle il a participé, qui est une formation en présentiel et non une e-formation comme indiqué sur le CR de la FS du 25 juin dernier.

* Sur l'achat de ventilateurs dont il était question lors de la séance du 25 juin, nous nous sommes étonnés que cet achat ne figure pas dans le budget examiné en séance.

L'assistant de prévention a indiqué qu'elle n'avait pu effectuer de commandes cet été du fait des ruptures de stocks chez les fournisseurs.

* Nous avons demandé qu'un planning des prochaines séances soit diffusé mais nous n'avons pas reçu de réponse précise à notre demande. Du fait, des élections en fin d'année il n'y aura certainement pas de nouvelle FS en 2026.

Votes favorables des représentants des deux OS pour approuver le PV de la séance du 25 juin 2026 après rectification suite à la remarque de F. CADENE.

POINT 2 : Observatoire interne 2026, pour information

Abordée en liminaire, l'observatoire interne 2026 dont la publication des résultats a été annoncée le 22 juin dernier témoigne une fois de plus de la souffrance au travail dans un contexte largement dégradé.

Cette édition 2026 est marquée par une stabilité des chiffres du MEF qu'il s'agisse de la participation comme des résultats.

Il a été fait remarqué que la participation des agents de la DIRCOFI Occitanie était en baisse, 106 agents ayant répondu en 2026 (49%) contre 129 en 2025 (58%) soit une baisse de 9%.

Nous avons déploré une fois de plus les problèmes de lisibilité, d'absence de pagination et de légende qui remontent chaque année, également constatés par le Directeur, et avons mis en avant l'état de fatigue des agents qui ne cesse de progresser atteignant en 2026 le taux de 43%, soit 13% de plus qu'en 2023.

Nous avons demandé au Directeur et au médecin de prévention s'il y avait une évolution possible des réponses au fil des ans, l'état d'esprit des agents participant à l'observatoire passant du stade inquiet et désabusé au stade fatigué. Il leur était difficile d'apporter une réponse dans la mesure où il y a de nombreux inconnus à l'équation ; les agents qui ont répondu en 2025 ne sont pas forcément les mêmes qu'en 2023 et 2024 !

Au sein de notre DIRCOFI, les réponses concernant la motivation des agents, les conditions de travail et le stress sont globalement satisfaisants aux yeux du Directeur même s'il ne se satisfait pas de ces résultats.

Le Directeur a demandé aux deux OS qu'elles mettent en valeur auprès des agents les actions qui découlent de la DGFIP afin que la participation à l'observatoire soit meilleure... Nous n'allons pas faire la promotion d'un observatoire dont nous critiquons le format chaque année !!

Suite aux remarques faites sur l'utilisation à hauteur de 47 % des outils IA accessibles à tous (Open AI/Chat GPT, Google/Gemini/NotebookLM, Microsoft/Copilot, ...) et le risque lié à la sécurité informatique, l'AFIPA RH a précisé que le déploiement de l'application "Assitant IA" se faisait progressivement à hauteur de 5000 agents par jour !

L'application sera déployée pour l'ensemble des agents de la DIRCOFI Occitanie à la fin du mois d'octobre.

Enfin, il a été observé en 2026 un pourcentage plus important de réponses "je ne sais pas" ; le Directeur explique cette augmentation soit parce que la réponse est plus rapide à donner soit parce que les agents n'ont pas compris la question ou sa formulation.

POINT 3 : DUERP pour information et Plan annuel de prévention, pour avis

Des précisions ont été demandées sur les annotations portées dans la colonne "Réalisation" ; ainsi lorsque la colonne comporte l'information "en cours", cela signifie que l'action est en cours de mise en place. Lorsque la colonne est vide, rien n'a été fait ; l'annotation "réalisation" signifie que les actions récurrentes et permanentes, ou non, ont été réalisées.

L'analyse que nous avons faite du DUERP et du PAP que nous avons exprimé en séance est la suivante :

- les risques répertoriés sont au nombre de 77 au total et les risques les plus représentés sont :
 - les risques psycho-sociaux représentent 45 lignes et 58 % des risques identifiés

situations d'exposition	quantité et complexité	risques d'agression	manque d'autonomie	isolement au travail	conflits de valeurs	insécurité de l'emploi
Nombre de lignes servies	14	7	7	11	1	5
Mesures de prévention (nombre de lignes servies)						
Réalisation		En cours		vide		
17		14		14		

Dans les mesures relatives aux risques d'isolement au travail, nous avons fait remarquer que le rapport d'audit réalisé par M. ZYLA sur les délais de visa et les charges de travail invisibles n'avait pas été présenté aux OS à ce jour bien qu'il figure en "réalisation" dans la colonne correspondant aux mesures prises.

- les risques liés aux rythmes de travail représentent 3 lignes et concernent la pression temporelle

- les risques liés à l'ambiance physique de travail (sonore, lumineux et thermique) représentent 8 lignes : le bruit = 4 lignes , l'éclairage = 2 lignes et l'environnement thermique = 1 ligne.

Le Directeur ainsi que l'Assistante de prévention ont interpellé les OS sur l'utilité de leur participation aux groupes de travail DUERP (GT boycottés depuis 3 ans). Pour justifier l'intérêt de notre participation, il a ainsi mis l'accent sur notre expérience et la qualité de nos apports potentiels lors desdits GT, à ne pas sous-estimer !

Les travaux de sécurisation du bâtiment ont été également abordés et notamment l'accès du 15 rue MERLY qui sera, à terme, réservée aux usagers uniquement. Le directeur a ainsi précisé que seules les salles du RDC (Chaumel et PP RIQUET) auraient vocation à recevoir les contribuables ! les autres salles de réunion (BARTHE et MONTUELLE) seraient destinés uniquement aux réunions et formations des agents !

De même, le bureau de passage n'a pas vocation à recevoir des usagers ou contribuables mais uniquement des agents. Nous avons déploré les difficultés à réserver une salle même plusieurs semaines à l'avance et relevé que la délégation pouvait parfois bloquer plusieurs salles sur la même journée sans avoir la certitude qu'elle les utilise réellement ! Nous avons également demandé que ce bureau soit à minima réagencé en réunissant les 2 tables et ajoutant 2 sièges afin de répondre aux besoins des collègues qui sont amenés à s'y réunir (points avec experts et/ou visio avec contribuable...)

Le Directeur a indiqué qu'il faudra prioriser l'usage des salles du RDC aux vérificateurs qui reçoivent dans le cadre de leurs contrôles.

Il nous a également informé que les travaux d'électricité étaient pour l'instant suspendus du fait de manquements de la société prestataire.

La BIV 6 (RODEZ) ayant annoté de DUERP et fait part de l'absence de visibilité quant à leur installation définitive et des difficultés à se rendre au bureau les jours souhaités, nous avons évoqué avec le Directeur la situation de la brigade.

Les agents de la BIV vont déménager au 1er étage des locaux qu'ils occupent actuellement (ancien logement de fonction du Trésorier) à compter du 13 octobre prochain, date de livraison du mobilier neuf commandé. Ils partageront le 1er étage avec les collègues de la BDV.

Aucune solution nouvelle n'a par ailleurs été trouvée en termes de salles de réunion et de places de parking.

Pour répondre aux impératifs de l'AFIPA CF non disponible l'après-midi les points 4 et 5 ont été intervertis.

POINT 5 : PILOT CF - pour information

L' AFIPA CF a fait un point sur le déploiement de l'application PILOT CF au regard de l'accompagnement mis en place, des batchs aller et retour et de la prochaine version corrective.

- Accompagnement mis en place

- une 1/2 journée d'information organisée à TOULOUSE le 25/9 en bi-modal (IP en présentiel accompagné d'1 vérificateur en visio) avec la présence de Stéphane COUDERC (SJCF- Directeur transverse projet PILAT) et d'un représentant du bureau SSI.

- des formations en visio déroulées du 7/07/2026 au 14/09/2026 soit 11 sessions animées par 7 formateurs dont 2 vérificateurs. 207 agents au total ont été formés soit 195 de la DIRCOFI et 12 agents de directions extérieures.

Les retours des évaluations sont globalement positifs quant à la période de déroulement des formations et au format en distanciel.

- FAQ sur Ulysse mise en place depuis le 05/08/2026 (Ulysse/Fiscalité/Contrôle fiscal/applications informatiques/projet PILAT/PILOT CF)

PILOT-CF

Les dernières mises à jour de la documentation...

05/08/2026

Publication de la nouvelle [FAQ PILOT-CF](#) (V1 et V2).

23/07/2026

Publication d'une [Fiche Restructurations - Transferts de dossiers dans les applications du contrôle fiscal](#)

16/07/2026

Publication de 5 nouvelles vidéos :

- [Motifs de contrôle : modifier](#)
- [Motifs de contrôle : consulter](#)
- [Gestion des documents : agir sur un élément de suivi](#)
- [Gestion des documents : consulter un document](#)
- [Circuit de décision : répondre à une demande de dérogation](#)

09/07/2026

Publication d'une [fiche technique - Imprimés PILOT-CF](#)

- 3 ambassadeurs PILOT CF qui sont le relais de la DIRCOFI et font remonter les anomalies et questions des services (Catherine MANDON - 5° BRV, Arnaud RAGEL - 9° BRV, Patrick FERRE - DIV III Contrôle Fiscal)

- BATCHS

- 1er septembre : batch de rapatriement des dossiers de RIALTO vers PILOT CF (20 directions concernées, toutes les DIRCOFI)

- la programmation ayant été mal écrite, de nombreux bugs ont été identifiés d'où un batch retour le 11/09 à partir des données rialto au 31/08/2026
- un nouveau batch de reprise est prévu fin septembre et devrait être exécuté sur une dizaine de jours avec une priorisation sur les dossiers en cours.
 - une version 4.3 devrait être livrée mi-octobre pour corriger les anomalies des versions V1 et V2.

POINT 4 : Installation de la BEP à Montpellier, pour information

Le 2 septembre, Christophe BRUNEL responsable de la BEP, Denis HERIN (DIV II - Contrôle de gestion - Programmation - animation Régionale - Pôle Pénal) et M. ABEILLE se sont déplacés à Montpellier pour constater la bonne installation des collègues de la BEP .

Les représentants de la DDFIP de l'Hérault étaient également présents.

BEP - Antenne Montpellier

Adresse : 188 rue Euclide 34000 Montpellier			
+d'infos			
#	Prénom	Nom	Grade
1	✉ Katia	Coïc	Inspectrice principale
2	✉ Rania	Ay	Inspectrice
3	✉ Michelangelo	Bussacchini	Inspecteur
4	✉ Geraldine	Corbier	Inspectrice
5	✉ Jérôme	Huc	Inspecteur
6	✉ Jean-Michel	Martre	Inspecteur
7	✉ Anne	Mimouni	Inspectrice
8	✉ Marie Cécile	Nau	Inspectrice
9	✉ Laurence	Scherno	Inspectrice
10	✉ Julie	Warnier	Inspectrice

Le mobilier était bien installé de même que les agents et l'IP adjointe de la BEP.

- Les collègues de la BEP ont fait remonter des questions et remarques lors du séminaire d'accueil du 3 septembre comme l'absence de salle de convivialité à leur étage (RDC).

Ils ont fait état des besoins en termes de cafetière, micro-ondes et réfrigérateur.

Le Directeur a précisé qu'il y avait 2 salles communes à l'étage pour le regroupement des agents et un bureau de passage en face de la BEP destiné à M. BRUNEL ou à la Direction lors de leurs déplacements à Montpellier. Ce bureau peut être utilisé comme salle de convivialité par les collègues en dehors des déplacements sur site des personnes susvisées mais le Directeur a indiqué qu'il ne financerait pas les matériels précités (ni le budget FS).

En revanche, il n'est pas opposé à financer l'achat de petits mobiliers pour l'espace de convivialité.

- La question du télétravail a été posée, les agents de la BEP ne pourront y recourir avant un délai de 6 mois.

- un des agents de la BEP utilisant son véhicule électrique personnel a demandé s'il était possible de le brancher sur les bornes du site APOLLO ; la réponse est non ! il n'y a pas de sous-location possible et l'utilisation des bornes DGFIP est proscrite !

Un déplacement en intersyndicale a été effectué le vendredi 25 septembre 2026.

POINT 6 : Budget – pour avis :

Le vote portait sur les dépenses suivantes ajoutées au budget voté en juin dernier :

Budget FS 2026

avec réserve sans réserve
Enveloppe 16 200,00 €

Budget FS 2026				
I/ Budget initial			16 200	
II/ Dépenses				
Nature	Lieu	quantité	Prix TTC	vote en FS le
30 écrans + double bras	Montpellier	30	3 216	26/06/26
TMS ergonome	Cahors	1 jour (8 agents)	1 000	26/06/26
TMS ergonome	Toulouse	1 jour (10 agents)	1 000	26/06/26
Risques Canins	Cahors	1 jour	1 600	26/06/26
Rehausse écran/ porte documents		pris sur budget DGF		
		total dépenses	6 816	

III/ Solde			9 384
montant de la réserve			
Solde avec réserve			

IV/ Dépenses proposées au

vote de la FS du 22/09/2026			
Filtres anti-UV fenêtres escaliers	Toulouse	fenêtres cage escaliers coté 13 et 15	2 692
Bureaux assis/debout		4 bureaux	1734,53
Sacs à dos		15	811
Mecanicycle	Toulouse	Réparation 10 vélos	536
Accoustisud	Toulouse	Local informatique	3 378
Lampadaires avec variateur		6	1 031
		total dépenses	10 183

solde après vote FS du jour	-798
-----------------------------	------

- Nous avons déploré qu'un seul devis ait été présenté pour la pose de filtres anti-UV mais à défaut de réponse des autres sociétés sollicitées, nous avons validé le devis dès lors que la CGT était à l'origine de la proposition !

Néanmoins des remarques ont été faites sur les mentions contradictoires figurant sur **le devis : TVA non applicable, art. 293 B du CGI en bas du document et un montant de TVA mentionnée de 448,63 € !!! L'AP va se rapprocher du fournisseur pour obtenir une facture rectificative et avoir quelques éclaircissements.**

- Comme indiqué supra, nous nous sommes étonnés que l'achat de ventilateurs ne figure pas dans le budget présenté à l'ordre du jour du 22 septembre. Du fait des épisodes caniculaires à répétition, les fournisseurs de ventilateurs étaient en rupture de stock cet été et l'achat n'a pu être réalisé!

Il le sera d'ici la fin de l'année ou en début d'année prochaine. Nous avons demandé que la commande soit effectuée assez tôt dans l'année afin d'éviter la pénurie de cet été !

L'installation des ventilateurs sera privilégiée dans les bureaux sans climatisation (qui seront recensés) ou des bureaux particulièrement chauds.

- S'agissant de l'achat de bureaux assis-debout, nous avons demandé si ces achats faisaient suite aux recommandations du médecin de prévention. En fait il s'agit de demandes faites suite au passage de l'ergonome (collègues pour lesquels les bureaux sont trop bas et qui ont des TMS).

- Afin de parvenir à un budget équilibré la dépense de réparation de 10 vélos n'a pas été retenue (aucun recensement n'avait été fait), et le nombre de sacs à dos a été diminué de 5.

Il est précisé que la réparation de vélos sera à nouveau proposée l'an prochain après recensement des besoins.

- formations 1er secours en santé mentale : la CGT a demandé si cette formation pouvait être proposée à tous les agents. Marie CLAVIERE (APMP) a indiqué qu'une formation d'une journée était disponible, animée par une infirmière et non financée par le budget de la PMP (politique ministérielle de prévention). De même, il existe une e-formation "santé mentale" sur mentor.

Les formations 1er secours en santé mentale animées par l'UROPS sur 2 jours ne s'adressent qu'aux encadrants et aux personnels des RH ainsi qu'aux représentants du personnel (sur la base du volontariat).

Nous avons demandé si un affichage des secouristes en santé mentale serait fait dans les locaux de la DIRCOFI comme c'est le cas pour les secouristes du travail (SST). Le Directeur n'y est pas favorable car à l'issue de la formation suivie (les 10 et 11 septembre pour les OS, le Directeur et un collègue des RH), les gestes de premiers secours en santé mentale ne sont pas forcément acquis par tous et/ou tous ne sont pas prêts à les pratiquer.

Il a été demandé qu'à minima un affichage des numéros d'urgence spécifiques à la santé mentale soit fait au sein de la DIRCOFI.

L'APMP a également précisé que la formation secourisme au travail (certificat SST) avait été remplacée par la PSC - prévention et secours civique 1, le recyclage tous les 3 à 5 ans étant désormais réservé aux nomades (les non nomades n'étant plus "recyclés").

POINT 7 : Fiches de signalement, accidents du travail et registre Hygiène et sécurité

- Fiches de signalement :

Deux incidents (altercations entre collègues) ont donné lieu à signalement via l'application SIGNALFIP les 26 juin et 21 juillet 2026.

Dans les deux cas, les agents auteurs de l'incident ont fait l'objet de rappels au règlement et d'actions managériales (des mesures au long cours n'étant pas nécessaires)

L'AP nous a informé que pour l'instant les commentaires qu'elle faisait sur SIGNALFIP n'étaient pas visibles mais que cette anomalie devait être corrigée dans les prochains mois ; elle a également précisé, à notre demande, que tous les signalements via SIGNALFIP remontaient à la Centrale.

- Accident du travail

Un accident de trajet impliquant une collègue de TOULOUSE a entraîné un arrêt de 90 jours ; avant que l'on pose la question, l'AFIPA RH a indiqué avoir pris de ses nouvelles quelques jours avant la FS.

L'inspectrice RH a par ailleurs indiqué qu'entre l'envoi des documents de travail et la séance de la FS, deux nouveaux accidents de travail avaient été signalés :

- un accident de moto à Montpellier sans gravité
- une chute entre le bâtiment et le local vélo à Toulouse ayant entraîné un arrêt de travail de 15 jours (entorse)

- registre Hygiène et Sécurité

Suite à l'annotation du registre portant sur la porte coupe feu du 1er étage coté escalier du 13 rue MERLY à Toulouse, ouverte depuis le début de l'été du fait de la poignée cassée, nous avons signalé que l'autre porte coupe feu du 1er étage était également difficile à ouvrir ce qui génère des nuisances sonores pour les collègues dont les bureaux sont à proximité.

Il a été indiqué que la Direction profiterait de l'intervention de la société de maintenance pour vérifier et régler l'ensemble des portes coupe-feu du bâtiment.

Questions diverses :

- Point sur les élections :

La circulaire du 13 juillet 2026 relative aux élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026 a été envoyée aux élus en CSAL le 21/07/2026 ;

La liste consultable sur l'OPEP n'est pas définitive ;

Cette année est mis en place un bureau de vote électronique unique par le bureau central ;

L'ouverture du scrutin se fera le 3 décembre au matin et la clôture des urnes le 10 décembre ; la salle BARTHE a été réservée ces deux jours ;

Le vote par les agents se fera depuis l'ENSAP sauf pour les agents empêchés ou à la retraite, pour lesquels le colisage des documents de vote et profession de foi se fera en décembre.

- Sécurité des agents

- **PERPIGNAN** : a été signalé que l'accès au site sécurisé n'est plus effectif (barrière reste levée depuis au moins début septembre) - l'AFIPA RH va se rapprocher de la DDFIP du 66 pour avoir des informations.

- **Entretien des véhicules de services** délocalisés dans les brigades hébergées de la DIRCOFI Occitanie (Perpignan, Cahors...) ; l'entretien est délégué par le Directeur au chef de brigade, chargé à lui de contacter la société ALD ENTREPRISE pour le réaliser.

Au niveau de la Direction Patric ZYLA et le BIL assure le suivi de l'entretien des véhicules de service de l'inter-région.

- **contrôle des secteurs en difficulté** comme le secteur agricole (très représenté en DIRCOFI) : pas de mise en suspens à ce stade des opérations en cours et le report de l'engagement des vérifications est à étudier au cas par cas (une entreprise peut être en mauvaise santé et être une grande fraudeuse !)

En outre, une attention particulière est portée à la sécurité des agents et une autorisation de la Direction est nécessaire pour les dossiers dit "sensibles" (délocalisation, anonymisation ...)

Commande insuffisante de Clés USB 3 et problème d'organisation des opérations inopinées :

Nous avons demandé à ce que la Direction s'équipe de clés USB3 (10 fois + rapide en terme de transfert de fichiers que la version USB 2) avant que de nouvelles opérations d'interventions inopinées sur des guinguettes soient lancées cet été.

Il y aurait eu une commande de 15 clés USB 3, insuffisante au regard du nombre d'opérations diligentées ! Nous avons précisé que 3 clés au minimum par affaire devaient être disponibles : 2 clés dans des enveloppes scellées dont celle remise au contribuable qui ne sera jamais récupérée, plus une clé de secours.

Quant à l'organisation par la Direction, elle est plus que critiquable :

- pas de réunion avec tous les agents concernés : AFIPA, CDB, vérificateurs et les agents en soutien (BEP, Direction,...) qui pour certains n'avaient jamais réalisé de contrôle inopiné informatique !

- pas de fiche méthodologique déclinant l'équipement (clés USB 3, imprimante avec cartouche en état de fonctionnement ; scanner, installation des pilotes sur les postes par la DISI...), la méthode, les points de procédure importants (à éviter, à ne pas oublier,...)

- pas de tickets mystères alors que cela devrait être systématique avec paiement en liquide

Le bon déroulement des opérations a reposé exclusivement sur la bonne volonté, la solidarité et le professionnalisme des vérificateurs, des chefs de brigade ayant récupéré les tickets de caisse en se rendant dans les établissements concernés et de l'IDIV expert informatique !

Le Directeur a rejeté la faute sur certaines BCR à qui il a passé commande dès le printemps 2025 et qui n'ont pas été en mesure de produire des tickets mystère à l'appui de leur programmation !

Il a, de plus, demandé à l'un d'entre nous de faire la liste des matériels et équipements (kit) à préparer avant chaque inopiné !

Intérim de l'ISST (inspecteur santé sécurité au travail) de la Haute Garonne, M. RANDA

M. DURANTIN, ISST de l'HERAULT assure actuellement l'intérim de M. RANDA qui est parti à la retraite. Un recrutement est en cours.

Autres sujets évoqués :

L'alerte intrusion réalisée en juin s'est bien déroulée ; pas de remarques particulières ou notables.

La mise à jour de l'intranet Ulysse est faite par M. ZYLA, actuellement en arrêt maladie

Pas de nouvelles instance FS ou CS prévue en présentiel d'ici la fin de l'année ; le Directeur a indiqué que l'on pouvait organiser, s'il y a des sujets, des réunions informelles avec compte rendu si besoin.

FIN DE LA FS A 17h15